

PwDR 2014-2020

Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des tiges et chavées

Intitulé du Projet : ViciGAL

Création d'une dorsale de mobilité douce au cœur du Condroz Namurois

RAPPORT D'ACTIVITES N°7

Comité de projet du : 21/01/2020

Période : 01/07/2019 – 31/12/2019

Code projet : 190206

Arrêté Ministériel (date de signature): 20/01/2017

Période concernée : 01/07/2016 – 31/12/2020

Budget global (100%): 104.125€ (budget à 86% LEADER = 89.547,02€)

Budget phase 1/ phase 2 :

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées asbl

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Xavier Sohet

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Autorité responsable : SPW Mobilité

Personne de contact à l'administration : Christelle Vincent

Autorité responsable du suivi technique : SPW Mobilité

Personne de contact à l'administration : Christelle Vincent

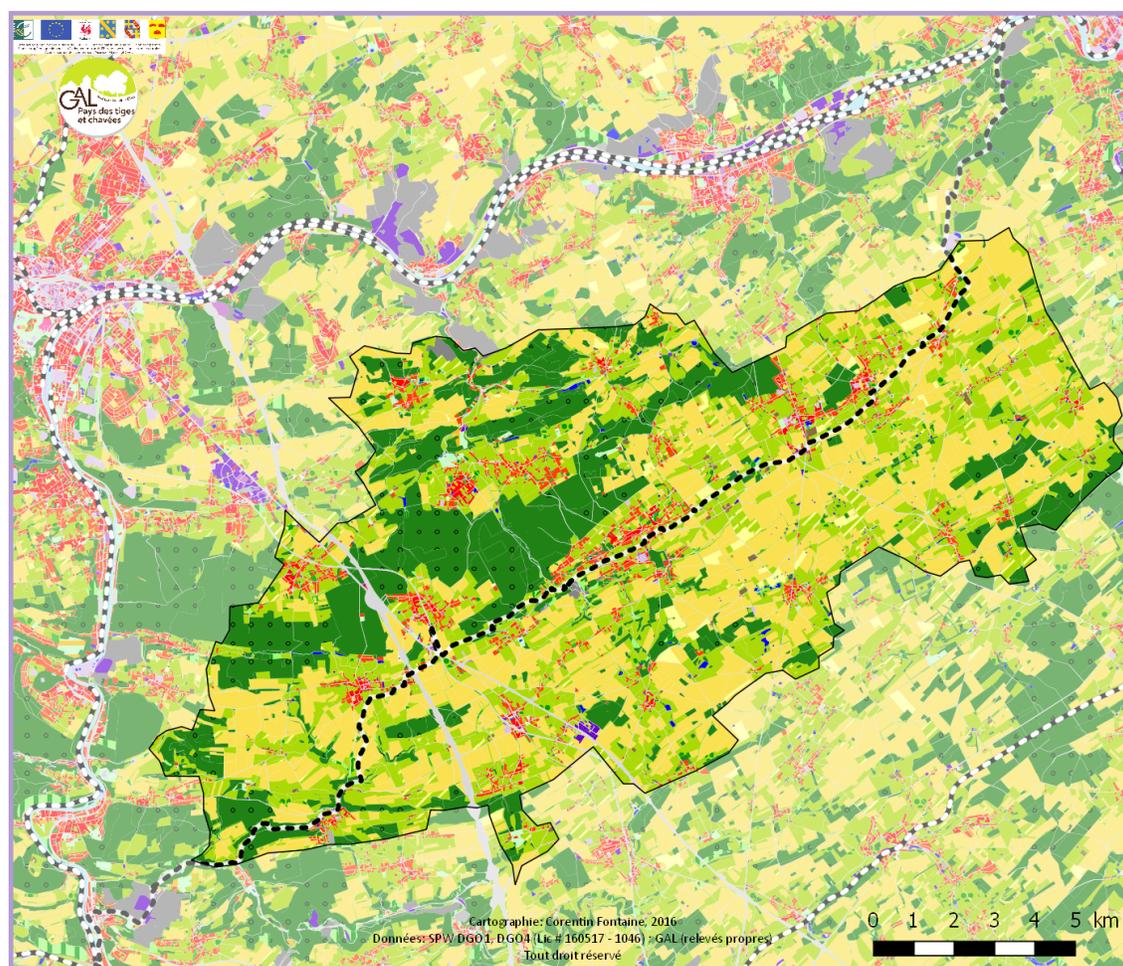
Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1 Généralités :

1.1 Description succincte du projet

Le projet consiste à créer une voie verte, une dorsale de mobilité douce sur le territoire du GAL (communes d'Assesse, Gesves et Ohey) en suivant de manière générale le tracé de l'ancienne ligne du vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant en plein cœur des villages de Gesves et d'Ohey. L'objectif étant de se relier au RAVeL, le projet s'intègre dans un projet plus large, consistant à relier Yvoir à Huy. Les liaisons suivantes sont donc prévues également (financement complémentaire à LEADER prévu à cet effet) :

- Vers Huy, en passant par Solières, pour rejoindre le RAVeL Namur-Liège et la ligne 126 (Huy-Havelange-Hamois-Ciney)
- Vers Yvoir, en passant par Crupet et pour rejoindre le Ravel Namur-Dinant



1.2 Objectifs du projet

L'objectif poursuivi est double : la mobilité douce au quotidien (objectif principal) et la mobilité de loisir (objectif secondaire).

- La mobilité douce au quotidien : limiter l'empreinte écologique des déplacements des citoyens du territoire par la mise en place d'une solution alternative en termes de mobilité douce sur le territoire, aussi bien pour relier les centres de villages que pour se rendre à la gare (Courrière, Yvoir, Huy), faire ses courses, etc.
- La mobilité douce de loisir : augmenter l'attractivité touristique du territoire en le dotant d'une voie verte structurante, permettant aux citoyens du territoire et aux touristes de marcher et faire du vélo toute l'année, et relier différents itinéraires de balades.

La mise en valeur du patrimoine naturel, historique et paysager du territoire est également au cœur du projet, ce dernier étant doté d'une dimension pédagogique.

2 Activités durant la période

2.1 Description des activités

Ce semestre fut intense et consacré à la poursuite de la deuxième phase du projet, à savoir la phase opérationnelle : poursuite du travail de terrain avec l'auteur de projet (l'INASEP), poursuite et clôture des négociations avec les propriétaires (signatures des actes prévues début 2020), finalisation des métrés, introduction des demandes de permis d'urbanisme, etc. Les paragraphes suivants précisent les grandes étapes.

De manière générale, plusieurs réunions de coordination avec les pouvoirs subsidiaires et autres partenaires ont ponctué ce semestre :

- avec l'INASEP (l'auteur de projet) :
- avec la FRW, qui coordonne les aspects administratifs du projet (conventions, étapes DR, etc.)
- avec les communes pour l'affinement du tracé et la poursuite des négociations avec les propriétaires
- avec la DGO1 pour les traversées de voiries régionales
- avec la DGO3 en charge du suivi des projets PCDR
- etc.

Aucune réunion de coordination avec l'ensemble des partenaires et pouvoirs subsidiaires (cabinets et administrations) n'a été organisée durant ce semestre.

Négociations avec les propriétaires privés

Concernant les négociations avec les propriétaires, encore un grand nombre d'heures ont été consacrées durant ce semestre pour finaliser les négociations engagées depuis presque 3 ans. 82 heures ont été consacrées durant le semestre pour finaliser les négociations avec chacun des propriétaires, affiner les plans, clôturer les dossiers d'acquisitions, et faire signer les dernières conventions d'acquisition. Une réunion a été organisée le 18 novembre avec le Comité d'Acquisition d'Immeuble pour faire le point sur chacun des dossiers. La signature des actes est planifiée début 2020.

Finalisation des métrés

Le semestre a été mis à profit pour affiner le métré (prémisse du cahier des charges), décrivant les travaux qui seront réalisés sur chacun des tronçons, mètre par mètre. Ce métré prend en compte les derniers éléments de négociation avec les propriétaires notamment (traduction technique des plans d'aménagements personnalisés accompagnant les plans d'emprise), les derniers détails techniques et permet d'affiner le budget.

Afinement de l'avant-projet

L'avant-projet approuvé début mai par les CLDR puis collègues communaux a donc été affiné. Ce travail se poursuivra jusqu'à la validation du projet définitif.

Dépôt des demandes de permis d'urbanisme

Un autre élément marquant du semestre a été le dépôt des demandes de permis d'urbanisme. Une rencontre a été organisée le 04/07 à Namur en présence du Fonctionnaire Délégué de Namur, le représentant du Fonctionnaire Délégué de Liège (pour Huy), l'ensemble des communes concernées (service urbanisme et échevin de l'urbanisme), la FRW, l'INASEP et le GAL. Cette réunion a permis de clarifier les attentes et préciser les éléments techniques à joindre aux dossiers (une demande par commune, sauf si pas nécessaire). Plusieurs réunions complémentaires ont ensuite été organisées, avec chacune des communes concernées (toutes sauf Yvoir) afin d'affiner et compléter le dossier. Certaines communes ont introduit leur demande de permis d'urbanisme fin 2019. D'autres le feront début 2020.

Communication

Les réflexions sur le logo du projet ont été mis en standby, le temps de finaliser les négociations avec les propriétaires

Soucieux de s'inspirer de ce que font les autres GAL en matière de mobilité et d'échanger les bonnes pratiques, le chargé de mission ViciGAL reste attentif aux actions menées par les autres GAL en matière de mobilité (participation à la communauté de pratiques « mobilité »)

2.2 Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats		Objectif final	Réalisé au 30/06/2019	Réalisé au 31/12/2019
Réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité		1	1	1
	<i>Nombre de cahiers des charges édités</i>	1	1	1
	<i>Nombre de propriétaires rencontrés</i>	30	39	39
	<i>Nombre d'accords obtenus</i>	25	31	31
	<i>Nombre de points utilitaires reliés</i>	10	11	11
Organisation de réunions publiques d'information		3	10	10
	<i>Nombre de personnes présentes</i>	90	595	595
Mise en œuvre du projet		1	0	0
	<i>Nombre d'accords d'échange ou de rachat actés</i>	30	0	0
	<i>Nombre de km de voie verte créée sur le territoire du GAL</i>	30	0	0
	<i>Solution de mobilité douce sur le territoire</i>	1	0	0
Macro indicateurs (RW)		Objectif final	Réalisé au 30/06/2019	Réalisé au 31/12/2019
IND44 Nb_partic_mobilite PAQ15		1000	416	416
	Nombre de participants (comptage, inscriptions) pour l'ensemble des activités/projets "mobilité" du GAL			
IND45 Cat_partic_mobilite PAQ15		2	2	2
	Répartition de participants au(x) projet(s)/activités "mobilité" du GAL, par catégories (pour les projets animation / formation)			

2.3 Points positifs et difficultés rencontrées

Plusieurs points positifs :

- Poursuite de la seconde phase du projet, suite à son approbation par le GW fin novembre 2016
- Excellente collaboration avec l'auteur de projet (l'INASEP), la FRW et l'ensemble des partenaires
- Finalisation des plans d'emprises et d'aménagement pour chacun des propriétaires, et clôture des négociations avec les propriétaires privés (signature des conventions d'acquisition = compromis de vente)
- Introduction des demandes de permis d'urbanisme

Aucune difficulté rencontrée.

3 Programme de travail pour la période suivante

Plusieurs points sont au programme du premier semestre 2020 :

- Finalisation du projet
 - o Finalisation des métrés et des cahiers des charges
 - o Suivi des demandes de permis d'urbanisme
 - o Signature des actes notariés (Comité d'Acquisition d'Immeuble)
- Lancement des appels d'offres pour l'aménagement des différents tronçons

4 Annexes

4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

4.2. Communication

4.2.1. *Actions de Communication sur le GAL et LEADER.*

<u>Dates</u>	<u>Projets</u>	<u>Description des actions de communication</u>	<u>Source</u>	<u>Article / Publication GAL</u>
18-07-19	GAL	Newsletter Eté 2019	Site web GAL	Publication GAL
22-07-19	GAL	20 ans de CAIAC (ancienne programmation)	L'Avenir	Article
01-08-19	GAL	Save the date soirée RDMR 24-10-19	Gesves Info	Publication GAL
01-08-19	GAL	Save the date soirée RDMR 24-10-19	Perspectives & Réalités	Publication GAL
29-10-19	GAL	Assesse - accueil nouveaux habitants et présentation GAL	L'Avenir	Article
05-11-19	GAL	Newsletter Automne 2019	Site web GAL	Publication GAL
13-11-19	GAL	Soirée Réseau Dynamique en Milieu Rural 24-10-19	Andenne Potins	Article
18-12-19	GAL	Nagrineau	RwDR	Article

4.2.2. *Actions de Communication spécifiques des projets*

<u>Dates</u>	<u>Projets</u>	<u>Description des actions de communication</u>	<u>Source</u>	<u>Article / Publication GAL</u>
01-08-19	ViciGAL	Approbation avant-projet	Perspectives & Réalités	Publication GAL
19-09-19	ViciGAL	Huy : obtention subside	L'Avenir	Article

4.3. Time sheet (cf. annexe)